

Contexte et objectif général de la formation

La nouvelle programmation des fonds structurels et d'investissements européens 2014-2020 comporte **de nombreuses innovations** qu'il convient d'expliquer car elles impactent les projets pouvant bénéficier de ces financements. De plus, **la mise en œuvre sur le territoire français a fortement évolué** du fait notamment de la désignation des Conseils régionaux en tant qu'autorité de gestion aux côtés de la DGEFP, de l'accord cadre passé entre l'Etat et les départements et des lignes de partage fixées au niveau local (avec les PLIE par exemple). Les opportunités de financement offertes par le Fonds Social Européen existent mais elles ne sont pas toujours bien connues et les logiques d'intervention restent parfois confuses pour de nombreux opérateurs. En parallèle, la nouvelle Convention Pluriannuelle d'objectifs redéfinit les conditions de réalisation des missions du réseau d'accueil et d'accompagnement des jeunes dans une logique d'accompagnement global, en décloisonnant les dispositifs et en prévoyant des objectifs ambitieux dans un contexte de diminution des crédits publics et de fusion des régions, avec toutes les incertitudes afférentes aux réorganisations en cours.

Il s'agit donc de **clarifier l'organisation générale** et de **comprendre dans quelles conditions, et auprès de qui, accéder aux financements disponibles**, en fonction des projets portés par le réseau des Missions Locales

Objectifs pédagogiques

1. Connaître les logiques d'intervention européennes, les grands axes de la programmation 2014-2020 et les principaux types de financements européens existants
2. Comprendre le cadre d'intervention du Fonds Social Européen (FSE) sur les territoires français : acteurs ; modalités d'accès et les types de projet possibles dans le cadre de la Convention pluriannuelle d'objectifs

Programme

- Le cadre européen :
 - ✓ La politique de cohésion
 - ✓ La programmation 2014-2020 et la Stratégie Europe 2020
- Le cadre national
 - ✓ L'accord de partenariat
 - ✓ Le programme opérationnel national (PON FSE)
 - ✓ Déclinaison niveau national, régional et local
 - ✓ Focus sur l'axe 1 – mesure 1811
 - ✓ Exemples d'appel à projet et de types de projet éligibles au FSE dans le cadre de la CPO
 - ✓ Introduction à Ma Démarche FSE
- Le cadre régional
 - ✓ Les Programmes Opérationnels Régionaux et les déclinaisons régionales du PON FSE, quels en sont les interlocuteurs ?
 - ✓ Les lignes de partage Etat / Région
 - ✓ Exemples d'appel à projet

Principes d'intervention

- Formation en petits groupes (6 à 15 personnes) permettant une bonne interaction avec le formateur
- Remise de supports de formation (présentation au format PowerPoint ; références des sites Internet ; liste de documents à consulter)

Public : Tous publics

Durée : 1 jour (7h)

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : Espace Vocation – Paris St Lazare (voir plan)

Tarif : 600€ / participant – Tarif net exonéré de TVA. Ce tarif forfaitaire comprend l'animation de la formation, les supports pédagogiques ainsi qu'un café d'accueil et une pause l'après-midi. Les déjeuners ainsi que les autres frais engagés sont à la charge du client.

Date : à définir

Formateur :

Isaïas FERNANDEZ, expert de la gestion et de l'accompagnement sur les fonds structurels européens

20 ans d'expérience sur le FSE

Renseignement et inscription :

Les demandes de renseignement et les bulletins d'inscription doivent être envoyés à l'adresse suivante : formation@farconseil.com

Nature de l'action de formation :

(Article L6313-1 du Code du Travail)

Actions d'adaptation et de développement des compétences de salariés

Modalités de suivi et sanction

- Attestation de fin de formation